

## Politique Environnementale GEH

### L'équipe de Direction GEH s'engage, et engage l'ensemble des personnels à :

- 1) **Respecter les Règlements, législations et autres exigences environnementales.**
- 2) **Améliorer les performances environnementales des pratiques au sein de l'entreprise**
- 3) **Prévenir les risques de pollution et les impacts significatifs de GEH sur l'environnement.**
- 4) **Écouter les demandes et remarques de nos partenaires, riverains, adhérents et en tenir compte pour faire évoluer l'entreprise.**

Mr Philippe SCEMAMA dirigeant plusieurs autres sociétés certifiées ISO 14001 dans le même domaine d'activité, la veille réglementaire sera gérée de manière transversale entre entreprises.

Dans le cadre de la certification, Alain LARQUIER, adhérent et administrateur de GEH, suppléera à Philippe SCEMAMA, Président de GEH.

Mme GILQUIN et Mr COMBY sont nommés pour l'animation Environnementale au sein de GEH.

Mr FAYARD de la société Novilis, assurera l'accompagnement de GEH pour garantir l'adéquation entre les pratiques et les exigences de l'ISO 14001v15.

### Cette politique se décline en bonnes pratiques au sein de GEH, notamment :

#### **Axe réglementaire :**

- Surveillance de la conformité des bâtiments, infrastructure et matériels sous contrôle.
- Veille réglementaire et suivi des nouvelles réglementations applicables.
- Recherche de pratiques ou de formules de produits plus respectueuses de l'environnement

#### **Axe Amélioration des performances :**

- Tri et valorisation des déchets, réduction de la consommation à la source.
- Surveillance des consommations d'énergie et de ressources naturelles
- Suivi de l'amélioration des résultats de l'analyse environnementale
- Analyse des pollutions constatées et des casses logistique

#### **Axe Prévention :**

- Analyse de risque Environnement, détermination d'action de prévention.
- Pratiques d'exercices de situation d'urgence et mise en place de moyens de prévention.
- Surveillance des pratiques de prévention, intégration de la gestion du changement.

#### **Axe Écoute des parties intéressées :**

- Analyse périodique des demandes externes (salariés, prescripteurs, fournisseurs, partenaires, collectivité...).
- Analyse des évolutions du contexte de l'entreprise, de l'évolution des demandes externes, et d'une manière plus générale, des changements au sein de GEH ayant un impact sur l'environnement.

Date et Signature de l'équipe de Direction

27/11/2015  
Alain LARQUIER  
Crisis Administrator  
Philippe

27/11/2015  
Philippe SCEMAMA  
Président du conseil